

Amiens, le 12 décembre 2023

**Dossier suivi par :**  
Caroline BOITIEUX  
Conseillère Mobilité Carrière  
[conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr)  
03 22 82 39 43

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

**LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS**

à

Madame et Messieurs les Inspecteurs d'Académie –  
Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale  
de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement

**Objet :** dispositif spécifique « passerelle » pour le détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, CPE et psychologues dans le corps des attachés d'administration de l'État - rentrée scolaire 2024

*P.J. :* - *Instruction ministérielle du 28 mars 2022*  
- *Annexe 1 : Fiche de candidature*  
- *Annexe 2 : Fiche métier : Secrétaire Général(e) EPLE*

Dans le cadre d'un plan pluriannuel de requalification et de revalorisation de la filière administrative, l'ensemble des voies existantes d'accès au corps des attachés d'administration de l'État (AAE) est mobilisé pour satisfaire les besoins de recrutement supplémentaires pour la catégorie A.

Ainsi, en plus des voies classiques du concours ou de la liste d'aptitude, un dispositif spécifique « passerelle » a été créé pour faciliter le détachement de certains personnels enseignants, CPE ou psychologues, volontaires dans le corps des AAE. Il s'agit d'une procédure innovante permettant de repérer et de sélectionner les personnels particulièrement motivés pour une nouvelle orientation professionnelle en tant que cadre de l'administration.

Les principales caractéristiques de cette « passerelle » vers le métier d'attaché(e) sont les suivantes :

- Sélection sur dossier et entretien de recrutement évaluant la motivation du candidat et le projet professionnel ;
- Affectation sur un poste vacant au 1<sup>er</sup> septembre 2024 (à noter : les postes vacants après le mouvement sont principalement de Secrétaire Général(e) d'EPL (Fiche métier : annexe 2)
- Formation obligatoire à l'IRA (Institut régional d'administration) de Lille de 4 semaines début septembre 2024, 4 semaines au mois de mars 2025 puis deux semaines en juin 2025 ;
- Formation complémentaire d'adaptation à l'emploi dans le cadre du plan académique de formation ;
- Le renouvellement du détachement est autorisé sous réserve de l'accord de l'administration au regard de l'appréciation de la première année de détachement.

Les candidats sont sélectionnés par le biais d'une commission académique composée du directeur des ressources humaines, de la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement, d'un membre du corps des AAE exerçant les fonctions de Secrétaire Général(e) d'un EPLE.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature complétée (Cf. annexe ci-jointe)
- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation présentant l'intérêt pour les missions des AAE et le projet professionnel

Il doit être envoyé au plus tard le 2 février 2024 par courrier électronique aux adresses suivantes : [conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr) et [ce.dpae@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpae@ac-amiens.fr).

La commission procèdera à l'examen du dossier de chaque candidat puis elle arrêtera la liste des candidats qui seront reçus en entretien en mars 2024.

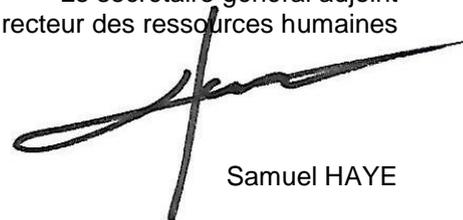
La décision de recrutement au sein du dispositif devrait être communiquée en avril 2024.

Au titre de la rentrée 2024, le nombre de candidats proposés au détachement dans le cadre de ce dispositif « Passerelle » ne pourra pas excéder le contingent de 5.

Pour des informations complémentaires, les personnels intéressés peuvent prendre contact avec madame Caroline Boitieux, conseillère mobilité carrière ([conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr](mailto:conseil.mobilite.carriere@ac-amiens.fr)). Pour des questions administratives, notamment liées à la future rémunération, il convient de prendre l'attache de la DPAE ([ce.dpae@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpae@ac-amiens.fr)).

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette note aux personnels placés sous votre autorité.

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général adjoint  
Directeur des ressources humaines



Samuel HAYE